



Onnens, le 28 mai 2013

MUNICIPALITÉ  
Rue du Pontet 11  
Case postale 18  
1425 ONNENS VD

## PREAVIS MUNICIPAL N° 06/2013

---

### **Demande de crédit pour la réfection de l'allée d'entrée de l'Eglise**

Suite à la dégradation des 4 arbres bordant l'allée d'entrée de l'Eglise, nous sommes dans l'obligation de les arracher et de les remplacer.

Ce travail va toucher le pavage qui devra être déposé et reposé.

Il nous semble judicieux au vu de ces travaux de remplacer ces pavés par des pavés en granit, qui mettront en valeur l'entrée de notre belle Eglise.

Les travaux se résument comme suit :

Arrachage des arbres et remplacement par de nouveaux tilleuls  
Dépose des anciens pavés  
Pose de nouveaux pavés en granit

Coût de l'opération

Fr. 23'500.- TTC

Mode de financement : ce montant sera financé par la trésorerie.

Amortissement : en 5 ans

Vu ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil général de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil général d'Onnens

- Vu le préavis de la Municipalité
- Oûi le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide :

- D'octroyer à la municipalité un crédit de Fr. 23'500.-- pour la réfection de l'allée d'entrée de l'Eglise.

Délégué municipal : M. Jean-Paul Ferletti

Le présent préavis, adopté par la Municipalité dans sa séance du 27 mai 2013, sera présenté au Conseil général le lundi 01 juillet 2013

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



A. Portner



La Secrétaire



R.-M. Lehmann